

Séminaire Diagnostic – Atelier n°2 : ressources environnementales

CC de la Hte Saintonge

22/05/2017

Les participants ont mis en avant plusieurs perspectives stratégiques pour le SCoT :

- **Un engagement dans la transition énergétique à poursuivre.**

Le territoire est fortement engagé dans le développement des énergies renouvelables. Il s'agit de poursuivre le développement des filières identifiées comme prioritaires : géothermie ; solaire thermique et photovoltaïque ; bois-énergie ; biogaz. Le développement de l'éolien n'est pas jugé approprié sur le territoire, à la fois en raison du faible potentiel et de l'impact sur les paysages.

Une orientation générale faisant consensus est que des innovations technologiques sont à venir ; il est recommandé de ne pas faire obstacle à des solutions nouvelles.

Pour poursuivre le développement des énergies renouvelables, plusieurs pistes sont évoquées :

- La valorisation de la ressource forestière par le bois-énergie (démarche engagée avec le programme Saintonge Bois). Un équilibre doit toutefois être trouvé entre le développement du bois-énergie et la préservation des paysages et des écosystèmes forestiers (impact visuel fort des coupes).
- Le développement de l'autoconsommation par les équipements structurants du territoire (ex : les Antilles de Jonzac dont la consommation est de l'ordre de 4GWh/an) avec des unités plus petites réparties sur le territoire, organisé par des schémas locaux (4 projets de fermes photovoltaïques sont en cours sur le territoire, en plus des 4 existantes).
- Le développement du photovoltaïque sur les anciennes carrières.
- Le développement du photovoltaïque sur les terres agricoles à faible valeur agronomique.
- La valorisation des déchets. A noter qu'il existe une unité de valorisation du biogaz au centre de stockage des déchets de Clérac.

L'intégration des installations d'énergie renouvelable dans les paysages urbains, agricoles et naturels est soulignée à plusieurs reprises comme un point d'attention.

Parallèlement, des solutions pour réduire les consommations d'énergie doivent être mises en place.



Le SCoT doit favoriser la mise en œuvre de la transition énergétique via les PLU en veillant à ne pas formuler de prescriptions qui s’y opposeraient : isolation des logements, autorisation des ombrières sur les parkings / part de végétalisation des parkings...

- **La gestion de la ressource en eau (quantitativement et qualitativement) est une problématique particulièrement sérieuse dans toutes ses composantes.**

Le territoire possède une connaissance importante de son sous-sol et des aquifères, en termes de possibilités de stockage de l’eau grâce aux études et forages réalisés par le passé par l’industrie pétrolière. Le territoire bénéficie d’une ressource abondante, c’est l’Est du département qui connaît un manque d’eau, mais la ressource est soumise à diverses pressions qui représentent un enjeu au regard de la plupart des usages : eau potable, usages agricoles et industriels. Les documents (PGE, SAGE) doivent permettre de mieux gérer la ressource.

Actuellement, le manque d’eau constitue un frein au développement : certains projets industriels se voient empêchés à cause de l’inadéquation entre leur besoin en eau et la ressource. Les rejets industriels (Jonzac) s’inscrivent dans la problématique globale

- **Des potentiels à renforcer pour le développement du tourisme et la valorisation des paysages :**

- Le territoire démontre, avec les Antilles de Jonzac notamment, que l’innovation architecturale ne s’oppose pas à l’identité marquée par un patrimoine historique. Le territoire peut conjuguer la production d’un nouveau patrimoine (« faire du beau pour l’avenir »).
- Le développement de l’itinérance : parcours de randonnées mais aussi maillage des pistes cyclables permettant de créer une véritable continuité entre le Nord de la Charente Maritime et Bordeaux. Pour un itinéraire le long de l’estuaire, des freins sont identifiés en lien avec la traversée de propriétés privées. Un nécessaire partenariat à mettre en œuvre avec le Département de la Gironde. Globalement le développement des parcours de randonnée/cyclables représente un réel potentiel touristique.
- Le tourisme fluvial : l’amélioration de l’apponement de Vitrezay permettrait de développer ces potentiels, toutefois la navigation jusqu’à Bordeaux est tributaire des marées.
- La qualité et l’innovation dans les formes architecturales produites, notamment pour les équipements : la scénographie de la Maison de la Forêt l’illustre ; un projet important de nouvel équipement touristique, le Parc des labyrinthes, multi-thématique, va voir le jour à Montendre.
- Il existe un potentiel éco-touristique en lien avec les moulins avec la réserve que ceux-ci sont privés, parfois partie d’une habitation.

- **L’écologie industrielle et territoriale**



- L'écologie industrielle territoriale est en cours de développement sur le territoire. La CDCHS s'y est engagée avec le recrutement d'une personne dédiée à l'animation de la démarche visant à créer et animer un réseau d'entreprises avec pour objectif l'échange de ressources, biens et services dans une optique d'économie circulaire : déchets, énergie, services, formations...
- Plusieurs gisements de déchets comme ressource valorisable potentielle sont identifiés : les bois de vignes, les Déchets Industriels Banals ...En ce qui concerne les ménages, 26% sont actuellement équipés de composteurs ; au niveau des communes, des démarches sont mises en place pour réduire la production des déchets, par exemple, à Boisredon, l'initiative « Cantine zéro déchets ».

